

**FICHE DE POSTE**  
**RECRUTEMENT D'UN MAITRE DE CONFERENCES ASSOCIE A MI-TEMPS**  
**POUR L'ANNEE 2026-2027**

**Tous les postes du Ministère de la culture et de ses établissements  
sont ouverts aux personnes reconnues comme travailleurs handicapés**

Intitulé du poste : **Maitre de conférences associé des ENSA**

Groupe de discipline : **Sciences et Techniques de l'Architecture (STA-CIMA)**

**Adresse administrative et géographique de l'affectation :**

Ecole nationale supérieure d'architecture de Grenoble  
60 avenue de Constantine, CS 12636, 38036 Grenoble cedex 02

**Missions et activités principales :**

L'ENSA Grenoble recrute un.e maître.sse de conférences associé.e chargé.e d'enseigner les sciences et techniques de l'architecture (STA-CIMA) principalement en cycle Licence, ayant une compétence et des connaissances sur la construction et les structures en lien avec les matériaux bio et géosourcés. L'enseignant.e devra contribuer à la consolidation et à la diversification des savoirs et savoir-faire dans l'enseignement de la construction et des structures écoresponsables pour la conception architecturale bioclimatique. Il s'agira d'enseigner les fondamentaux de la mécanique et des systèmes constructifs appliqués au projet architectural et urbain, c'est-à-dire une sensibilité à la spécificité de l'enseignement des « Sciences et Techniques de l'Architecture » aux futurs architectes.

**Cadrage**

Ce poste met l'accent sur les concepts et outils relatifs à la transition écologique et sociétale en architecture. L'enseignant.e recruté.e devra manifester une posture et un recul réflexif sur les enjeux contemporains inhérents à la transition écologique dans le bâtiment et plus largement dans nos sociétés. Ce poste s'inscrit dans un contexte de redéfinition des enseignements et du programme pédagogique. Il requiert :

- La mise en place de dispositifs pédagogiques permettant de prendre en compte la qualité d'une construction, d'une structure et d'une ambiance en lien avec la performance des matériaux (écologique, mécanique, physique, etc.) et la qualité architecturale ;
- La maîtrise des méthodes et outils permettant de caractériser les performances écologiques des constructions ;
- La maîtrise des méthodes et outils permettant de qualifier l'impact des structures et des mises en œuvre des matériaux bio et géosourcés sur la qualité architecturale.

**Charges pédagogiques (160h) :**

- En licence, l'enseignant(e) participera, au sein des équipes pédagogiques STA-CIMA à l'organisation des enseignements généralistes sur la mécanique des structures, la connaissance des matériaux et des technologies de construction, en collaboration active avec les enseignants des champs TPCAU et VT.

Il organisera et participera à des CM et TD, notamment :

- Sur l'introduction aux structures en abordant les notions d'équilibre, de stabilité, de contreventement et de descente de charge (S1C2) avec 8h de TD
- Sur les structures en treillis en abordant les notions de traction/compression, contraintes et flambement (S2C2) avec 12 h de TD.
- Sur les systèmes constructifs et la mise en œuvre du bois (S2C1) avec la conception et construction d'une poutre treillis avec 12h de TD.
- Sur les études des ossatures en abordant les notions de moment fléchissant et effort tranchant (S3C2) avec 8h de CM et 24h de TD en lien avec le S3C1 sur les différentes mises en œuvre du béton avec la conception et réalisation

d'éléments en béton de ciment armé et béton d'argile armé (terre coulée).

- Sur l'étude des structures à câble et structure en maçonnerie en abordant les notions de diagramme des moments fléchissant et déformé (S4C2) avec 12h de TD
- Sur la maçonnerie et mise en œuvre d'éléments maçonnés avec 12h de TD (S4C1) sur de la manipulation et construction à base de brique, le dessin technique et le dessin d'observation.
- Sur les structures complexes, la géotechnique et le parasismiques (S5C/C2) avec 2h de CM et 12h de TD.
- Sur le détail d'architecture en lien avec le S5C1 et les ateliers de projet du S5 avec 22h de TD
- Sur le l'approche territoire/ressources/architecture avec 25h de TD en S5AX.

À ce titre, il/elle est chargé(e) de :

- Préparer et dispenser les enseignements ;
  - Encadrer les travaux dirigés et exercices appliqués ;
  - Participer aux évaluations et jurys ;
  - Participer aux réunions pédagogiques de coordination.
- De manière générale, l'enseignant(e) contribuera à l'enseignement pluridisciplinaire, notamment au sein des ateliers de projet du S5 (focus construction), ainsi qu'en master, en collaboration active avec les enseignants des champs TPCAU et VT.

*Évaluation des enseignements :*

L'École nationale supérieure d'architecture de Grenoble a mis en place une procédure d'évaluation des enseignements par les étudiants. Tout enseignant de l'école est tenu de respecter cette procédure et d'en faire un outil permettant d'améliorer le contenu et l'organisation des enseignements dispensés à l'École.

**Participation au collectif :**

La personne recrutée sera tenue d'assurer des tâches complémentaires qui concernent notamment :

- La participation aux réflexions spécifiques au champ STA-CIMA au sein de l'établissement, en collaboration active avec les autres champs concernés par la transition socioécologique, dont, notamment, TPCAU, VT, STA-OMI.
- La participation au renouvellement de l'enseignement des structures, de la construction et des ambiances en licence.
- La participation aux réflexions spécifiques à la pédagogie expérientielle qui singularise l'ENSAG.
- La participation à l'encadrement des mémoires, des stages, des césures, des mobilités, etc.
- La participation à l'encadrement de Projets de Fin d'Études (PFE)
- La participation aux jurys d'UE, de semestres, d'années, de fin de cycle.
- L'implication dans les projets, instances et commissions de l'école.
- Le rayonnement de l'école à diverses échelles (réseaux nationaux, partenariats avec les territoires et avec les milieux professionnels).

**Compétences principales mises en œuvre :**

**Titres, diplômes :**

- Ingénieur et/ou architecte
- La qualification aux fonctions de maître de conférences serait un plus

**Compétences requises :**

- Maîtrise des domaines précédemment détaillés ;
- Connaissance des réglementations et référentiels en vigueur ;
- Capacité à articuler savoirs scientifiques et traduction technologique ;

- Maîtrise des outils de simulation ou d'analyse appréciée.

- **Pédagogie**

Le.la candidat.e doit pouvoir faire état d'une expertise dans le développement d'une pédagogie expérientielle. Il.elle devra démontrer une capacité réflexive et critique sur l'expérimentation c'est-à-dire être capable de formaliser un positionnement théorique et une méthodologie d'enseignement par l'expérimentation. Il.elle doit faire état d'une pensée de la construction à différentes échelles, et d'une capacité à analyser l'évolution des logiques de l'action.

- **Recul didactique**

Il est attendu du.de la candidat.e qu'il.elle soit capable d'énoncer la mise en œuvre de son enseignement d'un point de vue didactique, non point seulement des contenus et des méthodes, mais aussi la raison du choix de ces méthodes et contenus au regard de compétences et de connaissances à acquérir.

- **Ethique**

Le.la candidat.e doit faire état d'un engagement sur les mutations environnementales et sociétales qui accompagnent notre entrée dans le le 21<sup>ème</sup> siècle, dans le cadre de l'enseignement et de la pratique professionnelle, si possible en lien avec la R&D dans le domaine de l'architecture. Il.elle devra travailler sur les ressources et les mises en œuvre à l'échelle territoriale (dimension culturelle, géographique, sociale, économique, etc.) et d'une approche plurielle des pratiques et usages du projet de bâtiment (histoire, technologies, acteurs, savoir-faire, etc.), et interroger les qualités d'ambiances au prisme des mises œuvre, des matérialités et des enjeux écologiques.

- **Culture ouverte de la discipline**

Le.la candidat.e doit appuyer son enseignement sur une culture ouverte de la discipline c'est-à-dire fonder son enseignement sur un positionnement critique des productions marquantes de l'histoire de l'architecture, qu'il doit savoir mettre en perspective pour le 21<sup>ème</sup> siècle et au-delà.

- **Ouverture internationale**

Le.la candidat.e devra faire état d'une ouverture à l'international.

- **Interdisciplinarité**

Le.la candidat.e devra démontrer une appétence à la participation à un travail d'équipes pédagogiques interdisciplinaires à différents niveaux d'enseignement, voire à leur conduite. Il.elle devra être en mesure d'expliquer les dispositifs (contenus / méthodes/ thématiques) qui favorisent les convergences disciplinaires pour l'enseignement des théories et des pratiques de la conception architecturale. Il.elle faire preuve d'autonomie dans le montage et la conduite d'enseignements.

- **Outils**

Au regard des mutations que doit assumer la discipline architecturale, notamment d'un point de vue de l'instrumentation de la conception, et de la redéfinition de son rôle au sein des processus de réalisation de l'architecture, le.la candidat.e devra développer une compétence d'expertise sur la question des outils qu'il.elle mobilise et enseigne pour l'apprentissage des sciences et techniques en architecture.

**Expérience souhaitée :**

- Attester d'une expérience de l'enseignement

**Savoir-être (compétences comportementales) :**

- Avoir des capacités d'écoute et de dialogue, d'animation de projets
- Savoir s'intégrer dans une équipe pédagogique aux compétences complémentaires et collaborer en bonne intelligence
- Etre bienveillant, en particulier avec les étudiants

**Environnement professionnel :**

Forte de l'expérience de praticiens et d'enseignants-chercheurs confirmés, l'École nationale supérieure d'architecture de Grenoble (ENSAG) offre à ses étudiants un enseignement à la fois professionnalisant et universitaire alliant théorie, pratique et expérimentation.

Elle a le souci de former des architectes à la fois critiques et constructifs, préparés à l'évolution des métiers et à la diversité des modes d'exercice, ouverts aux questions sociales et environnementales. Pour cela elle développe une pédagogie innovante par l'approche virtuelle et analogique du projet, mais également par l'expérimentation permettant de conjuguer étroitement conception et réalisation. Ses domaines d'excellence couvrent les ambiances, les cultures constructives, la montagne, l'adaptation à la transition écologique & solidaire, la pédagogie expérientielle, le numérique, la médiation.

Reconnue comme un lieu majeur de la recherche en architecture, l'école sait déployer une capacité très forte à répondre à des appels à projets, nouant ainsi des partenariats diversifiés.

L'ENSAG est membre fondateur des Grands Ateliers Innovation Architecture, plateforme d'expérimentation à échelle 1. Elle porte la chaire UNESCO « Architecture de terre, cultures constructives et développement durable » ainsi que deux chaires partenariales d'enseignement et de recherche en architecture labellisées par le Ministère de la Culture : « Digital RDL (Research by Design Laboratory) » et « Habitat du Futur ». L'ENSAG porte deux chaires soutenues par « l'Institut Multidisciplinaire en Intelligence Artificielle » (MIAI) : AI4ARCHI « AI for Architectural and Urban Generative Design » et ARCHIMED « ARCHItectural Multi-criteria Exploration and Design: hybridizing implicit and explicit constraints/objectives ». L'ENSAG porte également un Réseau Scientifique Thématique, le « Réseau International Ambiances », ainsi que deux Réseaux Scientifiques et Pédagogiques en Architecture soutenus par le Ministère de la culture, intitulés « Explearn » et « Architecture Conception et Culture Numérique » (ACCN). Par ailleurs l'ENSAG est la seule école d'architecture à porter un laboratoire d'excellence intitulé « Architectures » (UGA).

L'ENSAG est un établissement public à caractère administratif d'enseignement supérieur sous double tutelle des ministères de la Culture et de l'Enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation. Elle est l'une des vingt et une écoles nationales supérieures d'architecture en France habilitées à délivrer le diplôme d'Etat d'architecte. Elle dispense plusieurs formations post-master : un DSA sur les architectures de terre, un DPEA intitulé « design et innovation pour l'architecture » et l'HMONP (100 ADE par an).

L'école est aussi caractérisée par une vie étudiante dynamique. Elle compte sept associations en son sein.

Elle est un établissement-composante de l'Université Grenoble Alpes, établissement expérimental créé au 1er janvier 2020, car partenaire de l'initiative d'excellence « Grenoble Université de l'Innovation ». Elle a développé à ce titre de très nombreuses collaborations pédagogiques et scientifiques.

Dans la suite de l'évaluation en cours par l'HCERES, l'offre de formation de l'école a été actualisée afin d'être présentée pour accréditation.

L'école en chiffres : environ 1 000 étudiants, plus de 200 enseignants chercheurs et intervenants, une cinquantaine de personnels administratifs et d'appui, 3 unités de recherche dont une UMR, une 40aine de doctorants, une 60aine d'accords de mobilité internationale.

### **Présentation des activités scientifiques de l'école et des perspectives de développement :**

L'École nationale supérieure d'architecture de Grenoble, depuis longtemps engagée dans une démarche de recherche architecturale et urbaine, est reconnue comme un pôle important de la recherche architecturale. L'école de Grenoble est repérée pour son potentiel de recherche et d'expérimentation, ses orientations thématiques et sa capacité à assurer des coopérations scientifiques, culturelles et professionnelles à l'échelle régionale ou internationale.

Elle accueille 3 unités de recherche, toutes membres de l'école doctorale SHPT de l'Université Grenoble Alpes :

- AE&CC (Architecture Environnement & Cultures Constructives), porteur du Labex « Architectures », dont les activités s'organisent autour des axes « Habitabilité et expériences de l'habiter », « Héritages matériels et immatériels » et « Projet d'architecture et de territoire ».

- CRESSON - UMR 1563 Ambiances, Architectures, Urbanités dont les recherches questionnent les enjeux sociaux, écologiques, esthétiques, numériques, politiques et éthiques des ambiances et du sensible en lien avec les territoires de vie en transformation, en privilégiant : l'immersion et l'enquête située, l'hybridation et l'expérimentation disciplinaire et méthodologique, l'écoute comme forme d'attention et d'épaississement des milieux de vie, la critique comme posture scientifique.

- MHA (Méthodes et Histoire de l'Architecture), dont les travaux portent sur l'analyse et la caractérisation des processus, des outils et des instruments de conception, ainsi que sur la connaissance du patrimoine bâti du XIX et XX, à travers la compréhension de son histoire et de sa matérialisation.

L'École porte plusieurs chaires partenariales (sur l'habitat, le numérique, la « territorialisation », et avec l'UNESCO sur les architectures de terre), un réseau scientifique thématique, le « Réseau International Ambiances », et deux réseaux pédagogique et scientifique en architecture, « ExpLearn » et « Architecture, Conception et Culture Numérique ».

L'ENSAG est engagée dans l'IDEFI amàco (atelier matière à construire).

**Liaisons hiérarchiques** : sous l'autorité du directeur.

**Liaisons fonctionnelles** : avec l'ensemble de la communauté enseignante, avec l'ensemble de l'administration, avec les partenaires académiques, industriels et issus des territoires.

**Modalités de recrutement :**

Lettre de motivation + CV + Portfolio (revue de travaux)

Envoi des candidatures sous format numérique, ou via un lien vers un dossier (type We Transfer), à l'adresse :

<mailto:drh@grenoble.archi.fr>

afin qu'elles soient reçues le 10 juillet au plus tard.

Les auditions se tiendront dans le 15 juillet.

*Dans le cadre de sa stratégie de Responsabilité Sociale des Organisation (RSO), le Ministère de la Culture et ses établissements publics s'engagent à promouvoir l'égalité professionnelle et la prévention des discriminations dans leurs activités de recrutement. Une cellule d'écoute, d'alerte et de traitement est mise à la disposition des candidat(e)s ou des agent(e)s qui estimeraient avoir fait l'objet d'une rupture d'égalité de traitement.*

Date de mise à jour de la fiche de poste : 24/06/2026